COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Vendredi 31.*	*Du Samedi 1er. Sep.*
Actions des Indes.	1025	1040
Emprunts de la Compagnie.		482
Promesses de la Compagnie.	5 ½	6
Actions des Fermes.	1032 ½	1035
Troisiéme Loterie Royale.		
Lots de la troisiéme Loterie.		
Duplicata de la troisiéme.		71
Amortissement.		
Deux sols pour livre du Dixiéme.	1 ½	1 ½
Annuités.	489	489
Coupons d'Annuités.	97 ½	97 ½
Emprunt de 50 millions.	7	7
Colonies, 1759.	8	
Récépissé des Monnoies.		
Époques.	7e. 8. 8e. 12. 9e. à 12. 11 ½.	10e. à 12e. 11 ½.
Canada	23	24
CONTRATS.		
Sur la Ville.		
A 4 p ⅌		
A 3 p ⅌ sur les Cuirs.	54 ½	54 ½
A 3 p ⅌ sur les Postes.		
Bretagne.		
Languedoc.		
Bourgogne.		
Sur le Clergé.		
Tailles { Généralité de Paris.		
Tailles { Généralité de Province.		
CHANGES.		
Amsterdam.	56 5/8	56 5/8
Londres.	30 15/16	30 15/16 à 31
Hambourg.	177 ½	177 ½
Madrid.	14 19	15
Cadix.	14 17	14 17
Livourne.	94 ¼.	94
Lyon, *Août*.	⅜ au ¼	⅜ au ¼

FOURAGES.

Le foin vieux a été vendu à la barriere S. Michel le Jeudi 30 Août, 39, & 40 ℔ *le cent*; le nouveau, 27 à 28 ℔; — le Vendredi 31, le vieux 38 à 39, le nouveau 27 à 28; — & le Samedi 1er. Septembre, le vieux foin, 38 à 39 ℔; — & le nouveau 26 27 & 28 ℔ *le cent*.

La vieille paille & la nouvelle ont été vendues le Jeudi 30 Août au *Fauxbourg* S. Martin, 14 & 15 ℔ le *cent*; — le Vendredi 31, 15 & 16 ℔; — le foin 28 & 30 ℔; — le Samedi premier Septembre, la paille a été vendue 13, 14, 15 & 16 ℔ *idem*.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 1er Septembre.

Passage du Sund.

LE 11 Août le Navire du Capitaine *Peter Peterſen Bruyn*, de Copenhague, allant de Dantzic à Toulon, chargé de planches; — le 12 Août, le Navire du Capitaine *Gabes Lolkes*, de Grauw, allant de Riga à St. Malo, chargé de mâtures; celui du Capitaine *Hanſ Peeterſ Niendall*, d'Apenrade, allant de Dantzic à Barcelone, chargé de ſeigle; — celui du Capitaine *Feyke Siabbes*, de Dockum, venant du Croiſic, chargé de ſel; — le 13 Août, le Navire du Capitaine *Niels Sundmark*, de Stockholm, allant à Rouen, chargé de gaudron; — celui du Capitaine *Johan Holm*, de Carelshaven, allant dudit lieu à Nantes, chargé de planches; — le 14 Août le Navire du Capitaine *Jan Romkes*, de Dort, allant de Riga à Dieppe, chargé de mâtures; — celui du Capitaine *Mart. Van Duyveboode*, d'Amſterdam, allant de Riga à Toulon, chargé de mâtures.

De Salé *le* 15 *Juillet* 1764.

Nous apprenons par une lettre de Salé en date du 11 du mois dernier, que le jour précédent, deux Frégates Françoiſes parurent à la vue de ce Port; & ſelon une autre lettre du même endroit en date du 12, que le Roi de Maroc avoit réſolu de faire de Mogador ſon principal port de mer, où tous ſes Corſaires ſeroient obligés d'équiper leurs Vaiſſeaux, & de retourner après leurs croiſieres, & en conſéquence il a fait fortifier ce Port. La direction des ouvrages dans l'Iſle de Mogadore, a été confiée à un Eſclave Napolitain envoyé à cet effet par le Dey d'Alger. Il y a 10 mois qu'il les a commencé avec 3000 hommes dont il en reſte à peine 50. Il a comblé le paſſage du côté du Sud de l'Iſle, & n'y a laiſſé qu'une ouverture très-étroite, quelques perſonnes même affirment qu'il l'a fermé entiérement. Il a auſſi élevé du côté Nord de l'Iſle, une eſpèce de fort, monté de 24 canons, de 10 ℔ de balle qui jouent obliquement avec les canons de la vieille batterie, & avec ceux d'une nouvelle, élevée ſur la pointe du continent au Nord de la Baye, directement en face des fortifications de l'Iſle. Au moyen de ces ouvrages, l'entrée du Port qui eſt au Nord de l'Iſle, ſera bien gardée, & les Vaiſſeaux qui y ancreront ſeront tout à fait à l'abri des mauvais temps. Outre les Ouvriers employés à ces ouvrages, le Roi de Maroc a envoyé deux mille familles pour s'établir à Mogador.

De Cadix *le* 17 *Juillet* 1764.

On apprend de Salé que le Corſaire *Rays Hamet Louet*, a pris deux Vaiſſeaux François venant de la Martinique, qu'il a amené à Mogador.

Un autre Corſaire de Tétuan a pris un autre Vaiſſeau François chargé de bled. Tous les Corſaires de Salé & de Tétuan ſont actuellement en mer, parmi leſquels il y a cinq Vaiſſeaux tout neufs.

Un Vaiſſeau François appellé le *Marin*, Capitaine Acher, arriva dans cette Baye le 13 de ce mois, qui a dit avoir été

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

chaſſé le 11 pendant 6 heures, par un Corſaire de 24 canons qu'il ſuppoſe être de Salé, mais qu'il a eu le bonheur de l'éviter à la faveur de la nuit.

DE MARSEILLE, *le* 18 *Août* 1764.

PRIX *des marchandiſes qui ont varié.*

Coton fin filé de Baza, 60 écus de 3 ℔ 4 ß le *cent*; — coton en laine d'acre, 110 à 116 ℔; — galles de Smyrne noires, 150 ℔; ſuif d'Italie, 31 ℔; — bled du Levant d'Italie & du Languedoc, 15 à 27 ℔, la *charge* peſant 243 ℔ *poids de marc.*

Caffé du Levant, 33 à 34 ß la ℔; — canelle, 11 à 11 ℔ 5 ß; girofle, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 7 ß 6 d.; — manne, 32 à 34 ß.

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port le 21 Juillet, juſques & compris le 3 Août, la Barque du Capitaine *Boze*, venant d'Alger, chargée de 7400 cuirs en poil; — de 4074 ℔ de cire jaune; — de 101 balles de laine ſurge; — de 48 balles de coton en laine & de 3 balles de coton filé; — les Vaiſſeaux des Capitaines *Vonck*, *Crimper*, *Braud & de Boes*, venant d'Amſterdam, chargés de 1302 balles de poivre; — de 40 caiſſes de canelle; — de 13 barrils de girofle; de 65 barriques de cacao; — de 730 piéces de bois de teinture; — de 65 barriques de garance; — de 95 barriques de drogueries; — de 5883 barres de fer; — de 388 plaques de fer; — de 2 balles de baleine; — de 19 barriques de calliatour; de 4 balles de graine de teinture; — de 2 barriques de piment; — de 30 barriques de clouds; — de 4 balles de ſalſe-pareille; de 9 caiſſes d'huile de vitriol; — de 2 caiſſes d'huile de girofle; — d'une balle de colle de poiſſon; — d'une caiſſe de camphre; — d'une caiſſe de borax; — de 10 tonneaux de muſcade; — de 6 barrils de fer blanc; — de 130 tonneaux de bray; de 7 barriques d'azur; — de 5 caiſſes de thé; — de 2 tonneaux de ceruſe; — de 50 barriques de chanvre; — de 30 pains de plomb; — de 3 barriques de tourneſol; de 3 tonneaux de cire; — de 2 balles de cordoans; — de 27 barriques de bois moulu; — de 7 barrils d'arſenic; — de 8 barrils de vitriol; — d'un barril d'argent vif; — les Tartanes des Patrons *Gautier*, *Chapus*, *Doumet*, *Darmus*, *Jaufret*, *Violet*, *Suquet*, *Allemand* & *Couronne*, venant d'Acre, chargées de 954 barriques de ſucre; — de 77 barriques d'indigo; — de 31 barriques de verdet; — de 15 balles de peaux de liévres; — de 9 barriques de cacao; — de 3 balles de caffé; — de 11 balles de cuirs de vaches; — les Bâtimens des Capitaines *Lyon*, *Lacomtre* & *Reveſt*, venant de Naples, chargés de 10 balles de poivre; — de 60 caiſſes de manne; — de 7 balles de galles; — les Bâtimens des Capitaines *Vence* & *Fulguiere*, venant d'Eſpagne, chargés de 542 balles de barrilles; de 41 balles de bourdes; — de 84 balles de laine; — les Tartanes des Capitaines *Gautier* & *Claſtrier*, venant de Civita Vecchia, chargées de 74 balles de laine & de 7 balles de peaux de liévres; — les Bâtimens des Capitaines *Vidal* & *Lignon*, venant de Livourne, chargés de 32 caiſſes de manne; — de 58 ſacs de ris; — de 80 barrils de ſuif; — de 8 balles de peaux de liévres; — la Polacre du Capitaine *Michel*, venant d'Alger, chargée de 225 balles de laine ſurge; — de 2 *couſſes* de cire jaune; — de 2 balles de maroquin rouge; — les Tartanes des Patrons *Portes*, *Lignon*, *Breſt* & *Enjalbert*, venant d'Agde, chargées de 150 barriques de ſucre; — de 30 barriques d'indigo; — de 65 barriques de caffé; — de 11 balles de peaux de vaches; — de 12 balles de cuirs tannés; la Goelette du Capitaine *Izouard*, venant de Liſbonne, chargée de 126 balles de poivre; — le Vaiſſeau du Capitaine *Maille*, venant de Naples, chargé de 76 caiſſes de manne; — la Barque du Capitaine *Ribonet*, venant d'Alger, chargée de 290 balles de laine; — de 8 *couſſes* de cire jaune; — de 122 ſacs d'eſcayolle; — d'une balle de plumes d'autruches; — les Bâtimens des Capitaines *Delorme* & *Arnaud*, venant de la Guadaloupe, chargés de 233 barriques de ſucre terré; — de 26 barriques de ſucre brut; — de 25 ſacs de cacao; — de 486 ſacs de caffé; — de 56 balles de coton; — de 23 ſacs de gingembre; — les Bâtimens des Capitaines *Barthelemy* & *Augier*, venant de la Martinique, chargés de 142 barriques de ſucre terré; de 53 barriques de ſucre brut; — de 85 barrils de caffé; — de 135 ſacs de cacao; de 396 cuirs en poils; — de 3 balles de

coton ; — les Bâtimens des Capitaines *Combe & Iſnard*, venant d'Acre, chargés de 248 balles de coton en laine ; — de 185 balles de coton fin filé de Baza ; — de 77 balles de coton fin filé de Jeruſalem ; — de 12 balles de coton filé eſcars de Jeruſalem ; — de 7 balles de ſoie tripoline ; — d'une balle de ſoie Seidauvy ; — de 9 balles de ſoie Barantine ; — d'une balle de laine de chevron ; — de 42 ſacs de cendres ; de 10 ſacs de galles ; — la Barque du Capitaine *Villeneuve*, venant de Smyrne, chargée de 425 balles de coton en laine ; de 42 balles de coton rouge filé ; — de 3 balles de coton blanc filé ; de 3 ſacs de cire jaune ; — de 14 ſacs de fil de chêvre ; — d'une caiſſe de poil de chevre ; d'une balle de ſoie ardaſſine ; — de 8 barrils de ſtorax ; les Vaiſſeaux des Cap. *Hammer & Janſen*, venant de Salé, chargés de 929 balles de laine ſurge ; — de 24 balles de cire jaune ; — de 2 barrils de gomme ſandarac ; — de 3 barrils d'orpiment ; — d'un ſac de corail ; — le Vaiſſeau du Capitaine *Daniel*, venant du Cap François, chargé de 320 barriques de ſucre terré ; de 392 ſacs de caffé ; — de 16 barriques d'indigo ; — de 4 balles de peaux de veaux ; de 1101 cuirs en poils.

DE NANTES, *le 24 Août 1764.*

PRIX *des marchandiſes à la livre poids de marc, qui ont varié.*

Indigo cuivré de St. Domingue, 5 ℔ 15 ß ; — mélangé de bleu, violet & cuivré, 6 ℔ 15 ß ; — violet pur, 7 ℔ 15 ß ; bleu pur, 8 ℔ 15 ß ; — en poudre, 3 ℔ 15 ß ; cacao de la Martinique, 14 ß 6 ₰.

Marchandiſes à l'Entrepôt acquitées.

Caffé Moka, 2 ℔ 6 ß à 2 ℔ 8 ß ; — caffé de Bourbon en double jonc, 15 à 17 ß ; d°. refait ou bénéficié en ſimple jonc, 14 à 16 ß ; — d°. de la Martinique petit grain verd clair, 16 à 18 ß ; — d°. de St. Domingue, 13 à 15 ß ; — thé boé en groſſes caiſſes, 3 ℔ 12 ß.

Marchandiſes non acquitées.

Piment ou tête de cloux en barriques, 18 à 19 ß ; — girofle, 10 ℔ 10 ß ; — muſcade, 9 ℔ 5 ß ; — canelle, 6 ℔ 10 ß à 13 ℔ 10 ß ; — chocolat apprêté, 1 ℔ 4 ß à 1 ℔ 10 ß ; — d°. apprêté à la canelle, 2 ℔ 4 ß à 2 ℔ 10 ß ; — cauris, 14 à 16 ß *trait* 7 p°/° ; — laine d'Irlande, 2 ℔ 5 ß ; coton filé de l'Inde, 3 ℔ 10 ß.

Marchandiſes à la livre acquitées.

Peaux de veaux corroyées de 18 à 20 ℔ la *douzaine*, 1 ℔ 2 à 1 ℔ 4 ß ; — de 35 à 40 ℔, 1 ℔ 2 ß 6 ₰ à 1 ℔ 4 ß 6 ₰ ; — de 45, 50 à 60, 1 ℔ 3 ß à 1 ℔ 5 ß.

Marchandiſes au cent poids de marc.

Sucre terré ou caſſonade, premiere *ſorte*, 58 à 60 ℔ ; — ſeconde *ſorte*, 54 à 56 ℔ ; troiſiéme *ſorte*, 49 à 51 ℔ ; — petit ſucre ou 4e. *ſorte*, 45 à 46 ℔ ; — d°. tête ou 5e. *ſorte*, 40 ℔ ; — biut 2e. *ſorte*, 33 ℔ ; — 3e. *ſorte*, 30 ℔ ; — inférieur ou quatriéme *ſorte*, 28 ℔ ; — ſucre verquois 28 ℔ ; — ſucre en pain de 4 & 6 ℔, 75 à 80 ℔ ; huile de Provence, premiere qualité, 54 ℔ ; d°. graſſe épurée de Féce, 44 ℔ ; — bois de Ste. Marthe, 12 ℔ ; — coton de la Martinique, 145 ℔ ; — coton de Smyrne, 125 à 130 ℔ ; — ſavon marbré, 37 ℔ 10 ß ; gomme de Senegal, 85 à 90 ℔ ; — couperoſe verte, 7 ℔ 15 ß ; blanc de ceruſe, 26 ℔ 10 ß ; — chanvre d'Auvergne, 26 ℔ ; galles en ſorte, 200 ℔ ; — alun de Rome, 46 ℔ 10 ß ; — d°. de roche, 44 ℔ 10 ß ; amidon du Pays, 18 ℔ amandes douces en coques du Levant, 40 ℔ ; — d°. caſſées, 60 ℔ ; — ſouffre en gros canons, 17 ℔ 10 ß à 13 ℔ 10 ß ; plomb des mines d'Angleterre, 290 ℔ le *millier*.

Marchandiſes au compte & à la piéce.

Chevreaux les 104 peaux, 45 à 60 ℔ ; peaux de veaux en blanc, 14 à 15 ℔.

Nota. *Voyez le numéro 66 pour les tares & traits des marchandiſes nommées ci-deſſus.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port les Navires la NOUVELLE MARGUERITE, de 350 tonneaux, Armateurs *Madame veuve Geſlin & fils*, Capitaine le S. *Jacques Brochard*, venant du Port au Prince, chargée de 5 boucauds, 30 barriques, 26 quarts d'indigo ; — de 71 barriques, 3 quarts de ſucre terré & tete ; — de 451 barriques, 9 quarts de ſucre brut ; — d'un boucaud, 5 barriques, 140 quarts, 1 ſac de caffé ;

de 12 balles, 10 ballots de coton ; — de 2 quarts de caret ; — de 290 buches de bois des Iſles ; de 300 cuirs en poil ; — le CESAR, du Havre, de 300 tonneaux, Capitaine le *S. Benoiſt Fanin*, venant de la Martinique, chargé de 392 barriques, 10 tierçons, 12 quarts de ſucre terré, tête & brut ; — de 114 barriques, 88 tierçons, 245 quarts, 2 barrils 141 ſacs de caffé ; le CORBEAU, Armateur MM. *Arnous pere & fils*, Capitaine le S. *Allain* ; — le St. DOMINGUE, de 400 tonneaux, Armateurs MM. *Arnous pere & fils*, Capitaine le S. *Ollivier Maillard* ; — le COMTE DE CLARE, de 300 tonneaux, Armateur M. Fleury, Capitaine le S. *Fourneau* ; — le LOWENDAL, de 300 tonneaux, Armateur M. *Fleury*, Capitaine le S. *Raimbeau* ; — la REINE DE FRANCE, de 350 tonneaux, Armateur M. *Richer de la Haye*, Capitaine le Sr. *Pellard* ; — le JEUNE HENRY, de 400 tonneaux, Armateurs MM. *Bouteiller* pere & fils, Capitaine le S. Gramont, venant tous ſix du Cap & de Leoganne, chargés de 1555 barriques, 85 quarts de ſucre terré & tête ; — de 1124 barriques, 38 quarts de ſucre brut ; — de 125 boucauds, 21 futailles, 310 barriques, 448 quarts, 32 ſacs de caffé ; — de 7 boucauds, 9 barriques, 30 quarts, 3 ancres d'indigo ; de 34 balles, 130 ballotins de coton ; de 1500 cuirs en poil ; — de 3 barrils, 45 ℔ de caret ; — de 35 ſacs de gingembre ; de 49 madriers, 155 buches, 2000 ℔ de bois des Iſles ; — de 9 barriques 2 ſacs de cacao.

DÉPART *de Navires.*

Le Navire la ROSE JULIE, de 200 tonneaux, Armateur M. *Lavigne*, Capitaine le Sr. *Chatellier*, eſt parti pour le Port au prince.

☞ Le ZÉPHIR, de 180 tonneaux, Armateurs MM. *Broudou pere & fils*, Capitaine le S. *Pierre le Ray*, eſt parti pour le Cap.

☞ Le COMMERCE, de 200 tonneaux, Armateur M. *Caron*, Capitaine le Sr. *Perron*, eſt parti pour la Guinée.

☞ Le TIGRE, de 150 tonneaux, Armateur M. *Eſpivent de la Villeboiſnet*, Capitaine M. le *Chevalier de Launay*, eſt parti pour la Martinique.

NAVIRES *en armement.*

Le PERE DE FAMILLE, de 300 tonneaux, Armateur M. *Moſneron*, Capitaine le S. *Maleſcot*, eſt en charge pour St. Domingue.

☞ Le GRAND CARLOS, de 300 tonneaux, Armateurs MM. *Fleuriot & Trinquart*, Capitaine le S. *Pacaud*, eſt en charge pour le Port au Prince.

☞ La MARQUISE DE CHOISEUL, de 400 tonneaux, Armateur M. *Orry*, Cap. le S. *Navarria*, eſt en charge pour S. Domingue.

☞ La VILLE DE TOURS, de 240 tonneaux, Armateur M. *Doré Duperon*, Cap. le S. *Thebaut*, eſt en charge pour la Martinique.

☞ L'ELÉONORE, de 300 tonneaux, Armateurs MM. *Bouteillier*, Capitaine le S. *Etienne le Ray*, eſt en charge pour Leogane.

On a lancé ces jours derniers à l'eau deux Navires : la VILLE DE TOURS, de 240 tonneaux, appartenant à M. *Caſtillon du Perron*, conſtruit par le S. *Bourmaud l'aîné*, & le PRINCE SAUVAGE, de de 220 tonneaux, appartenant à M. *Pierre Cadon*, conſtruit par le S. *Prébois*.

On a reçu avis par la voie d'Angleterre, que le Navire le MENTOR, de Nantes, Capitaine Bigot, étoit arrivé de la côte de Guinée à la Havane où il a vendu ſes Noirs.

On étoit très-inquiet de ce Navire qui étoit parti de Guinée pour St. Domingue le 15 Mars dernier, les lettres du Cap du 12 Juillet n'en faiſant aucune mention. Une ſi longue traverſée occaſionnée par des calmes & des vents contraires, a cauſé la diſette & des maladies parmi les Noirs dont il en eſt mort 110, & on ajoute qu'ils n'avoient plus de vivre en arrivant à la Havane.

DE ROUEN *le 25 Août 1764.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Il eſt entré dans ce Port du 18 au 23 Août, le Navire du Capitaine *Volkert*, *Jans de Vries*, de Saardam ; — les Navires des Capitaines *Jacobus Janſſens*, *Robert Vaſſe* & *Lebir*, venant d'Oſtende ; — les Navires des Capitaines *Geerd Syben* & *Bendert Claaſſen*, venant d'Hambourg ; — le Navire la *Dame Fammia*, Capitaine *Claas de Jong*, venant d'Amſterdam ; — les Navires des Cap. *de Chriſtian Meyer* & *Wyks-*

trom, venant de Stockholm ; le Navire du Cap. *Jam Bendrick Meukes*, venant de Dantzic, chargés de 59 barrils de vermillon ; de 366 barrils de bray ; — de 2, 879 buches de bois de teinture ; — de 254 buches & 200 planches de bois de buis ; — de 5 futailles, 5 barrils, 4 caisses de colle ; — de 2 barrils de colle de poisson ; — de 24 caisses de papier ; — de 2 barrils d'écaille franche ; d'un barril de caret ; — de 10 Lasts, 1 tonneau & 710 piéces de gaudron ; de 96 barrils de ris ; — de 18 futailles d'alun ; — de 26 barrils de mine de plomb ; de 77 futailles de couperose verte ; — de 1 barrique de couperose blanche ; — de 14 futailles, 24 balles, 19 barrils, 6 caisses de gomme ; — de 28 balles de poivre ; — d'un boucaud de girofle ; — de 35 barrils de litarge ; — d'un grenier, 3 barriques, 2 barrils de coquilles de nacre de perle ; de 7 barriques de capilaire du Canada ; — de 22 bouteilles d'huile de vitriol ; — de 10 barriques de piment ; — d'une balle de laine d'Arménie ; — de 161 balles de laine ; — de 3 balles de peaux de liévres ; de 4 ballots de Sassafras ; — d'une caisse & 5 barrils de baume du Canada ; — d'une barrique d'emery ; — de 100 piéces & 350 saumons de plomb ; — de 50 barrils de fer blanc ; — de 8 barrils de fer noir ; — de 125 botes de laiton ; — de 382 botes de fil de laiton ; — de 108 botes d'acier ; d'un barril de fil de fer ; — de 2 tonneaux 7 futailles de cire ; — de 6 rouleaux de tissu de ploc ; de 9 piéces, 3 barrils, 71 planches, 1 ballot, 1 paquet de cuivre ; de 9 barrils d'azur ; — de 12 futailles de creuzets ; — d'un tonneau d'ouvrage de boiserie ; — de 96 dents d'élephants ; — de 2 dents de cheval marin ; — d'un barril d'orpin ; — d'un barril de bleu ; — d'un paquet de baleine ; — de 3 paquets de fanons de baleine ; — d'une caisse d'encre de la chine ; — de 5 futailles de garance ; d'un barril de pain d'épice ; — d'un barril de harengs ; — de 6 caisses de pipes ; — d'un paquet de toile de Nanquin ; — de 4 caisses de sucre candy ; — d'un tonneau de mitraille ; — d'un barril de tournesol ; d'un tonneau, 11 boucauds, 4 futailles, 4 barriques, 54 barrils, 17 balles, 22 caisses, 1 ballot, 13 paquets d'épiceries ; drogueries, merceries & clinquailleries ; différentes planches & cendres.

Depart *de Navires.*

Il est sorti de ce Port du premier au 20 Août, le Navire le *St. Charles*, Capitaine *Valentin Cleret*, allant à Cadix, chargé de 3, 895 ℔ de drap de laine ; — d'une caisse de fer blanc œuvré ; — de 4 balles de chemises unies & garnies ; — de 60, 877 ℔ de toiles blancards ; — de 1, 395 ℔ de maroquin ; — de 130 ℔ de papier ; de 4, 165 ℔ d'étoffe de laine ; — d'une caisse de modes ; — de 583 ℔ de fayance ; de 397 ℔ de velours de coton ; — de 51 ℔ de soieries ; — de 1, 460 ℔ de bougie ; de 105 ℔ de coutil de fil.

☞ Le Navire la *Faveur des bons amis*, Capitaine *Melchert Poppen*, allant à Hambourg, chargé de 29, 093 ℔ de marmites de fer ; — de 2 caisses, 2 balles de mercerie ; — de 10 muids de terre à Potier ; d'une caisse de cordes de boyaux ; de 22 mannes de chardon ; — d'une caisse d'eau des Carmes ; — d'une balle de chapeaux ; de 4, 780 ℔ fayance, — de 40 barriques de vinaigre ; — de 965 bouteilles de vin ; de 2 caisses & 1 balle de meubles ; — de 72 ℔ d'étoffe au quart de soie ; — de 4, 200 ℔ d'indigo ; — d'une bannette de porcelaines ; — de 105 ℔ de panne de laine ; d'une défobligeante montée sur son train.

☞ Le Navire la *Paix*, Capitaine *Mouton*, allant à Lisbonne, chargé de 8, 635 ℔ de maroquin ; — de 5062 ℔ de drap de laine ; d'une caisse d'éventails ; — de 15, 870 ℔ de toiles blancards & autres toiles de lin ; de 1, 089 ℔ de siamoise, fil & coton & mouchoirs de fil ; — de 1, 620 peaux de veaux corroyées ; — de 470 coupons de vaches corroyées ; — de 1, 578 peaux de moutons en mégie & en chamois ; — de 3, 086 — d'étoffe de laine ; — de 522 ℔ de bas de soie ; — de 1682 ℔ d'étoffes & de rubans de soie ; — de 18 ℔ de cheveux ; — de 146 ℔ de tabac rapé des fermes ; — d'une petite caisse de boutons d'or ; — de 612 ℔ de cardes à carder ; de 592 ℔ de tapisseries ; — de 95 douzaines d'épingles de fer ; — d'une balle de hardes ; de 5, 000 ℔ de fayance ; — de 550 ℔ de bas de laine ; — de 2 paniers d'oignons de fleurs ; — de 216 chapeaux ordinaires ; de 513 chapeaux de castors & demi-castors ; — de 14, 792 ℔ d'orge en 86 sacs ; de 23, 112 ℔ de farine en 157 sacs & 4 barrils.

☞ Le Navire le *Gerardus & Gertruy*, Capitaine *Johan Thiebes*, allant à Amſterdam, chargé de 56 mannes de chardons; de 24 muids de terre à Potier; — de 8 caiſſes de meubles; — de 525 ℔ de panne, poile & laine; — de 625 ℔ de ſerge de laine; — de 90 ℔ d'étoffe au quart de ſoie; d'une caiſſe remplie de couteaux & de ciſeaux; d'une caiſſe d'eau d'odeur; — de 120 paniers de verres à vitres.

PRIX *des grains à Lagny.*

Pendant tout le mois de Juillet, le bled de premiere qualité a été vendu de 9 à 11 ℔ le *ſeptier*, peſant environ 200 ℔; — l'avoine, 8 à 9 ℔ le même poids; & depuis le 10 Août le bled vieux a été vendu depuis 11 ℔ juſqu'à 13 ℔ 10 ß; — le bled nouveau, 10 à 13 ℔; — la vieille avoine, 8 ℔ 10 ß à 9 ℔; la nouvelle, 7 à 7 ℔ 10 ß; — le ſeigle, 5 & 6 ℔.

DE PARIS, *le 27 Août 1764.*

L'Édit du Roi concernant la Compagnie des Indes, enrégiſtré au Parlement le 23 de ce mois, porte confirmation de cette Compagnie, ſous le titre de COMPAGNIE COMMERÇANTE.

Le Roi donne à cette Compagnie 11, 835 actions & $\frac{6}{10}$ d'action, & les 11, 835 billets d'emprunt, au moyen duquel don, tout compte entre Sa Majeſté & cette Compagnie ſe trouve ſoldé juſqu'au 20 Juin dernier, avec la faculte à la Compagnie de vendre les actions & billets d'emprunt que le Roi lui donne, moyennant la remiſe & la retrocеſſion des Iſles de France & de Bourbon, & du Port de l'Orient.

Sa Majeſté autoriſe la Compagnie de faire un appel de 400 ℔ par action à fournir en deux payemens, l'un au premier Décembre, & l'autre au premier Juillet prochains.

La Compagnie aura la faculté de créer la quantité de nouvelles actions qu'elle jugera néceſſaires, laquelle ne pourra excéder le nombre de cinquante mille deux cent ſoixante huit, moyennant 80 ℔ de dividende qui repréſenteront 1600 ℔ de principal par action. Exemptes de toutes retenues, & par hypoteque ſur la ferme du tabac, évaluée à 180 millions, repréſentation de 9 millons de rente, ſur leſquels ſeront affectés 63 millons au rentes perpétuelles & viageres dont la Compagnie eſt chargée. Chaque action ſera ſubdiviſée en 8 portions, autant que beſoin ſeroit, & chaque portion repréſentera le principal de 200 ℔, & l'intérêt annuel de 10 ℔.

L'ancienne action n'aura de repréſentation que pour cinq coupons de nouvelles actions, c'eſt-à-dire de 1000 ℔; le premier payement de 400 ℔ vaudra un huitiéme; mais le ſecond en vaudra 2, ainſi l'ancienne action à . . . . . 1000 ℔

Le premier payement au premier Décecembre 1764, de . . . 200

Le ſecond au premier Juillet 1765, qui ſera de 200 ℔ auſſi, vaudra cependant 400

TOTAL 1600

Dans le cas de bénéfice dans le commerce, chaque nouvelle action jouira de ſon contingent au bénéfice, & les huitiémes d'actions en proportion.

Le tout ſans préjudicier aux droits qui peuvent appartenir aux créanciers actuels de la Compagnie.

Les privileges excluſifs de la Compagnies conſervés. L'enrégiſtrement réſerve à la Cour du Parlement de Paris les appels des conteſtations jugées par les premiers Juges qui en doivent connoître.

☞ Lettres patentes du Roi données à Verſailles le 21 Septembre 1762, régiſtrées en Parlement le 21 Août dernier, qui réuniſſent à la Communauté des Epingliers, celles des Aiguiletiers & des Chainetiers.

LETTRES PATENTES DU ROI *données à Verſailles le 15 Septembre 1763.*

Sa Majeſté deſirant pourvoir à un réglement général pour fixer la forme & la compétence des Juriſdictions Conſulaires, & des Juges conſervateurs des foires, déterminer les limites de leur pouvoir avec l'autorité qu'elle a cru devoir confier dans tous les temps à ſes juſtices ordinaires & établir une régle uniforme dans les Juriſdictions de commerce, ſoit pour la forme d'y procéder, ſoit pour l'exécution de leurs Jugemens, dit, qu'en attendant elle ordonne par proviſion que les Edits, Dé-

clarations & Réglemens concernant la Juriſdiction de la Conſervation de Lyon, & notamment l'Edit du mois de Juillet 1669, ſeront exécutés ; ce faiſant, que les Officiers de la Conſervation connoîtront de lettres de change entre toutes perſonnes, de toutes ſtipulations payables en foires, pour fait de commerce, même pour prêt d'argent, pourvu qu'en matiere de prêt d'argent, les deux parties, ou au moins l'une des deux parties contractantes ſoient Marchand ou Négociant ; & où, dans les déclinatoires propoſés par le défendeur, il ſeroit prouvé que l'engagement n'auroit point pour cauſe des faits ou matieres de commerce, & que ni l'une ni l'autre des Parties n'eſt ni Marchand, ni Négociant, en ce cas Sa Majeſté enjoint auſdits Officiers de la Conſervation, de renvoyer les parties devant les Juges qui en doivent connoître, veut pareillement que, conformément à l'article 4 dudit Edit de 1669, leſdits Juges Conſervateurs puiſſent procéder par ſaiſies, criées, ventes & adjudication par decret des immeubles, & à la diſtribution des deniers en provenans, dans le cas de toutes lettres de répi, banqueroute, faillite en déconfinture de Marchands, Négocians & Manufacturiers des choſes ſervant au négoce, de quelque nature qu'elles ſoient, ſans que leſdits Juges Conſervateurs puiſſent y procéder dans tout autre cas ; comme auſſi elle ordonne que conformément à l'Edit de 1714, tous le Jugemens portant contrainte par corps, émanés deſdits Juges Conſervateurs, ſeront exécutés à tous jours, lieux & heures, & ſuivant les uſages ſuivis juſqu'à préſent en pareil cas ; veut néanmoins Sa Majeſté, qu'en cas de demande en garantie formée contre les tireurs, endoſſeurs, ou débiteurs originaires de lettres de change ou billets à ordre, leſd. Juges Conſervateurs ſoient tenus d'ordonner que les Jugemens par eux rendus ſur leſdites garanties, ne pourront être exécutés contre leſdits garans, que ſuivant les uſages & coutumes obſervés dans les Juriſdictions dont ils ſont juſticiables aux termes de leurs engagemens.

AVIS DIVERS.

Quatre piéces d'excellent vin de Champagne rouge de la récolte de 1761, du cru de PIERY près Eſpernay, à vendre à Paris à raiſon de 300 ℔ la *queue*, contenant 440 pintes. Il y en a huit autres piéces de la même qualité qui ſont à Piery, que l'on vendra ſur le méme pied, ſi le vendeur eſt chargé de les faire conduire à Paris, & ſi l'acheteur deſire les prendre ſur les lieux, on le donnera à 200 ℔ la *queue*.

On trouvera dans la même Maiſon du vin mouſſeux de 1759, à 3 ℔ la *bouteille*.

Du vin non mouſſeux de la même récolte à 1 ℔ 15 ß la *bouteille*, & du vin couleur de roſé de la même année à 1 ℔ 10 ß la *bouteille*.

Le cru de Piery annonce la bonne qualité de ces vins, qui ſont en outre recueillis par des perſonnes qui méritent la confiance entiere du public.

On s'adreſſera au *Directeur de la Gazette de Commerce*, qui indiquera l'endroit où l'on pourra gouter ces différens vins.

☞ Nous ſommes informés qu'il y a peu de jours qu'il eſt arrivé au S. PIA Marchand *Epicier dans l'Iſle St. Louis*, 4000 ℔ de caffé de la Martinique de la premiere qualité, & que ſous peu de temps il doit en recevoir environ 10 milliers de la même eſpèce. Nous ignorons le prix qu'il le vendra, mais nous ſommes très-aſſurés qu'il eſt vrai caffé de la Martinique.

☞ MANUFACTURE de tapiſſeries à la Turque, dans toutes ſortes de couleurs, de deſſein & de hauteurs.

Ces tapiſſeries faites ſur toiles, imitent également les tontiſſes.

Elles ſe vendent 3 à 4 ℔ *l'aune* quarrée.

S'adreſſer au S. ODIOT Peintre du Roi, rue du Fauxbourg St. Honoré, dans l'ancienne cour des Coches.

FOURAGES.

Les foins vieux ont été vendus à la barriere St. Michel le Lundi 27 Août, 38, 39 à 40℔ le *cent* ; — les foins nouveaux ont été vendus le même jour, 26 à 27 ℔ ; le Mardi 28, les vieux, 38 à 39 ℔ ; — les nouveaux, 27 à 28 ℔ ; — le Mercredi 29, les vieux, 38, 39 à 40 ℔ ; — les nouveaux, 26 à 27 ℔.

La paille nouvelle a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 27 Août 17 & 18 ℔ le *cent* ; — la vieille, 16 & 17 ℔ ; — le Mardi 28, la paille vieille & nouvelle, 14 15 & 16 ℔ ; — le foin 26, 27 & 28 ℔ ; le Mercredi 29, la paille s'eſt vendue 15 ℔ 10 ß & 16 ℔ ; — le foin 28 & 29 ℔ le *cent*.

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Lundi 27.*	*Mardi 28.*	*Mercredi 29.*	*Jeudi 30.*
Actions des Indes.	980	1000	1020	1020
Emprunts de la Comp.	480	480		
Promesses de la Comp.	5 ½	5 ½ 2000	6. 2000	
Actions des Fermes.	1032 ½	1032 ½	1030	1032 ½
3e Loterie Royale.	800	800	800	800
Lots de la 3e Loterie.	5e. t. 5.	6e. t. 7. 8e. 9e. t. 7 ½.	10e. t. 1 ½. Bce.	
Duplicata de la 3e.	72		72	
Amortissement.				
2 ß p ℔ du Dixiéme.	2	1 ¾	1 ½	1 ½
Annuités.	489	489	489	489
Coupons d'annuités.	97 ½	97 ½	97 ½	97 ½
Emprunt de 50 millions	7	7 ¼ 7	7	7
Colonies, 1759.				8
Récépissé des Monnoies	3 Paris.			
Époques.	4e. 4 ½ 6e. 7 ½. 9e. à 12 11 ½.	5e. 6. 6e. 7.	4e. 4. 6e 7. 10e. à 12e. 11 ½.	4e. 4. 6e. 7 ½. 8e. 12.
Canada.	23	23		
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				
3 p °/° sur les Cuirs.	55		55	
3 p °/° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 5/8	55 5/8	55 5/8	56 5/8
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	177 ½	177 ¼	177 ½	177 ¼
Madrid.	14 19	14 19	14 19	14 19
Cadix.	14 16	14 16	14 16	14 16
Livourne.	94 ½	94 ½	94 ¼	94 ½
Lyon, *Août*	½	½	½	½ à ⅜

PIASTRES.

Le 18 Août, les piastres valoient à Marseille, 48 ℔ 10 ß le *marc*; à Lyon le 21 Août, 48 ℔ 12 ß 6 d.; & à Paris le 29 Août, 48 ℔ 5 ß à 48 ℔ 7 ß 6 d. le *marc*.

ETIAGE DE LA RIVIERE DE SEINE.

La riviere de Seine étoit les 27, 28 & 29 Août à 9 pouces; le 30 à 8 pouces au-dessus des plus basses eaux.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 25 Août.

PASSAGE DU SUND.

LE 4 Août, le Navire du Capitaine *Robbert Jump*, de Whithaw, venant de Dieppe; — celui du Capitaine *Gerben Lolkes*, de Grauw, venant du Croific; le 5 Août, le Navire du Capitaine *Boypeterſen Smit*, de Flenſbourg, allant de Cadix à Flenſbourg, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Jan Ennes Velkamp*, de Dockum, allant du Croific à Ooſtzee, chargé de ſel; — celui du Capitaine *Jean Gerrits*, de Stockholm, allant de Bordeaux à Stockholm, chargé de vin; — le 7 Août, le Navire du Capitaine *Jelties Ottes*, de Vrieſland, allant du Croific à Ooſtzee, chargé de ſel.

EXTRAIT *d'une lettre de Cadix du 24 Juillet* 1764.

» Les Corſaires du Roi de Maroc, » viennent de nous enlever trois bâti- » mens, deux de Nantes, & le Navire » la *Legere*, Capitaine Coltais, ſorti du » Havre le 18 Mai dernier pour le Cap. » Un des deux de Nantes ſe nomme le » Dom Pedro, commandé par le Capi- » taine *Hilleret*, allant au Port au Prince; » J'ignore le nom du deuxiéme, mais le » Capitaine dont nous avons reçu une » lettre aujourd'hui, s'appelle HEMONT, » qui alloit à Marſeille avec une cargai- » ſon de bled. Ce dernier n'avoit que 10 » hommes d'équipage; les deux autres en » avoient 56, parmi leſquels il y a 4 » femmes. Voilà donc 66 Eſclaves de » plus.

D'AMSTERDAM *le* 15 *Août* 1764.

Les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, expoſeront en vente le 17 Septembre prochain dans la Chambre D'AMSTERDAM, & le 2 Octobre, dans celle de ZELANDE, les marchandiſes ci-après déſignées, reçues en dernier lieu de CANTON-EN-CHINE, par le Vaiſſeau SLOOTEN, & l'on vendra à MIDDELBOURG, la cargaiſon du Vaiſſeau WESTERVELT, venant auſſi de CANTON-EN-CHINE.

DANS LA CHAMBRE D'AMSTERDAM, *le Lundi* 17 *Septembre*.

Sept cent quatre-vingt dix-ſept mille neuf livres de thé boé; — 51, 608 ℔ de thé de congo; — 34, 962 ℔ de ſohaſon; — 10, 514 ℔ de Pecco; — 7, 174 ℔ de hyſan; — 5, 309 ℔, de hyſan ſchin; de 2, 422 ℔ de bing ou impérial; — 7, 942 ℔ de tunkay; — 25, 911 ℔ de ſonglo; 50, 000 ℔ de tutenague; — 50, 000 ℔ d'étain de banca; — 9, 933 ℔ de ſoie crue de Nanquin; — 1, 798 ℔ de ſago; — 1, 088 ℔ de rhubarbe; — 1, 408 ℔ d'anis étoilé; — 1, 000 paquets de cannes; — 2, 000 piéces de toile de Nanquin; — 1, 276 piéces de divers ouvrages vernis en lacque; — 254 caiſſes de porcelaines; — 129 cuveaux dito; — 487 paquets dito.

ÉTOFFES *de ſoie*.

Cinquante piéces de damas à meubles d'une couleur; — 50 piéces de damas à meubles de 2 couleurs; — 100 piéces de

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

damas poiſis de 10 fils; — 50 piéces dito de huit fils; — 50 piéces de pou-de ſoie unies, de 10 fils; — 50 piéces de pekins ou armouſins, de huit fils; — 50 piéces dito de 6 fils; — 150 piéces dito unis de 4 fils; — 50 piéces de mouchoirs de Pekin unis, de 4 fils; — 50 piéces dito à Carreaux, de 4 fils; — 50 piéces dito de ſatin croiſé.

DANS LA CHAMBRE DE ZELANDE, *le Mardi 2 Octobre.*

Huit cent neuf mille, cent ſept ℔ de thé boé; — 54, 212 ℔ de congo; — 33, 802 ℔ de ſoatchon; — 11, 004 ℔ de pecco; — 7, 828 ℔ d'hyſan; — 5, 328 ℔ de hyſan ſchin; — 2, 405 ℔ de bing ou impérial; — 7, 941 ℔ de tunkay; — 27, 618 ℔ de ſonglo; — 50, 000 ℔ de tutenague; 50, 016 ℔ d'étain de Banca; — 9, 924 ℔ de ſoie crue de Nanquin; — 2, 138 ℔ de ſago; — 1, 108 ℔ de rhubarbe; — 1, 314 ℔ d'anis étoilé; — 1, 000 paquets de cannes; 2, 000 piéces de toile de Nanquin, 1, 276 piéces de divers ouvrages vernis en lacque; 241 caiſſes de porcelaines; — 150 cuveaux dito; — 479 paquets dito.

ÉTOFFES *de ſoie.*

Cinquante piéces de damas à meubles d'une couleur; — 50 piéces de damas poiſis de dix fils; — 100 piéces dito de 8 fils; — 50 piéces de ſatins unis de 10 fils; 100 piéces de gorgorons de 8 fils; — 50 piéces de pekins ou armouſins de 6 fils; de 100 piéces dito unis de 4 fils; — 100 piéces de mouchoirs de pekin à carreaux, de 4 fils; 50 piéces dito de ſatin croiſé; — 50 piéces dito croiſés unis.

Outre les marchandiſes des Particuliers & celles ſaiſies, la Compagnie déclare qu'après la vente du thé mentionné ci-deſſus, elle diſcontinuera d'en vendre juſqu'au premier Septembre 1765, excepté le thé à fret qui pourroit encore arriver pendant le cours de cette année, dont la Compagnie ſe réſerve la faculté de pouvoir faire la vente de même que de toutes les autres marchandiſes ſpécifiées ci-deſſus, ſi elle le trouve à propos, au jour qui ſera fixé par les annonces qu'elle en fera. A l'égard de la cargaiſon du Vaiſſeau T THUYS TE BYWEG & ce qu'on attend encore, la Compagnie ſe réſerve auſſi la faculté d'en pouvoir faire la vente en cas que leſdites marchandiſes vinſſent à temps pour la vente prochaine; autrement elles ſeroient compriſes dans la ſuſpenſion ſuſdite.

DE MARSEILLE, *le* 11 *Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes au cent qui ont varié.*

Arquifoux, 14 à 14 ℔ 10 ß; — cire de Barbarie, 128 à 130 ℔; — galles de Smyrne noires, 150 à 155 ℔; — huile fine de Provence, 43 ℔; — huile fine de Riviere, 40 à 41 ℔; — demi-fine, 39 à 40 ℔; — poivre, 109 ℔; — ris de Piémont, 12 ℔ 10 ß; — ſel ammoniac, 160 ℔; — ſucres aſſortis, 44 ℔; — coton fin filé de Baza, 60 à 62 écus de 3 ℔ 4 ß; — dito de Jeruſalem, 45 écus de 3 ℔ 4 ß; — bled du Levant & d'Italie, 16 à 28 ℔ la *charge*, peſant 243 ℔ *poids de marc.*

MARCHANDISES *à la livre.*

Canelle, 11 à 11 ℔ 10 ß; — fil de chêvre, 4 à 7 ℔; — girofle, 8 ℔ 5 ß à 8 ℔ 8 ß; — indigo de St. Domingue, 4 ℔ 10 ß à 4 ℔ 12 ß 6 ₰.

ARRIVÉE *de Navires.*

Le Capitaine *Louis Philopy* de la Ciotat, commandant la Polacre *St. François*, venant d'Alexandrie, d'où il eſt parti le 21 Mars. Il a abordé le 24 dudit mois à Acre & en a fait voile le 30 Mai. Il y a laiſſé le Capitaine Auguſtin Cruvellier. Il a mouillé le 5 Juin à Chypres, & en eſt parti le 11. Il rapporte que le Capitaine Jaubert en a fait voile un jour avant lui pour la Caravane. Il y a appris que le Capitaine Cauvet avoit paſſé à Chypres en allant à Seide.

☞ Le Capitaine Claude Cournaud, de Martigues, commandant la Pinque *l'eſpérance*, dit, qu'étant parti de Livourne pour aller à Tunis, & qu'étant le 27 Mai ſur Portofarine, il a vu une petite Galiote qu'il croit être de Salé, n'ayant que 2 canons & environ 40 hommes d'équipage, laquelle étoit en croiſiere. Il a abordé ledit jour à Tunis, & en a fait voile le 16 Juin. Il rapporte qu'un Corſaire Saletin monté de 8 canons & équipé d'environ 100 hommes, en étoit parti 2 jours avant lui pour aller en croiſiere.

☞ Le Capitaine Philippes Boſci, de Nantes, commandant le Vaiſſeau le *Triton*, lequel eſt parti de Nantes le 15 Juin; il a abordé le 3 Juillet à Cadix, d'où il a fait voile le 8. Il y a laiſſé le Capitaine Martinengen, chargé pour Liſbonne. Ce Capitaine dit avoir parlé au mouillage d'Almérie, au Commandant d'une Frégate du Roi, dont il ignore le nom.

☞ Le Capitaine Michel Couture, de Marſeille, commandant le Vaiſſeau la *Marie*, venant du Cap François, d'où il eſt parti le 22 Mai dernier avec une cargaiſon de ſucre, de caffé & d'indigo. Il a laiſſé dans ce Port les Capitaines Icard, Michel, Margan, Villaquier & Leſſene, en charge pour Marſeille. Il rapporte que le 7 Juillet étant à 200 lieues du Cap St. Vincent, il a parlé au Capitaine du Vaiſſeau Hollandois, la *Suſanne*, allant du Cureſſol à Cadix. Il ajoute que, le 15 Juillet, étant par le travers de la Carbonera, il a auſſi parlé au Capitaine Ferret qui étoit en compagnie de deux vaiſſeaux partis de Marſeille pour le Havre.

☞ Le Capitaine Guillaume Janſe, Hollandois, Commandant le Vaiſſeau la *Perle*, venant de Rotterdam, d'où il eſt parti le 24 Juin, rapporte que le 5 du courant étant à la hauteur de Roſes, il a vu 4 Chebecs Napolitains.

DE CUSSET *le* 14 *Août* 1764.

On nous mande que vers le mois de Mai, il paroît en Auvergne une eſpèce d'inſectes qu'on appelle dans le Pays *courterolles* ou *courtiliers*. Ces inſectes ſont à fleur de terre, & ſont fort nuiſibles au froment lorſqu'il eſt dans ſa *monte*, & que la ſaiſon eſt humide. Les bleds qu'ils coupent en terre deviennent jaunes & périſſent. Ces inſectes font un tel degât, que l'on n'a ſouvent qu'une demi-récolte.

La perſonne qui nous écrit nous invite à inſérer cet article dans la Gazette de Commerce, & à prier MM. les Membres des Bureaux d'Agriculture de faire part de leurs lumieres pour trouver les moyens de détruire ces inſectes.

DU HAVRE, *le* 19 *Août* 1764.

ARRIVÉE *de Navires*.

Il eſt entré dans ce Port le 10, juſques & compris le 18 Août, le Brigantin Anglois, la *Providence*, Capitaine *Jacques Peacock*, venant de Neuchâtel, chargé de 72 chaldres de charbon de terre, & de 31 chaldres de meules à Taillandier; — le Sloup Anglois le *Dauphin*, Capitaine *Henry Brooker*, venant de Corck, chargé de 199 barrils, 40 tierçons de bœuf; — de 106 frequins de beurre; — de 16 frequins 6 demi frequins de ſuif; — le Smac Hollandois le *jeune Reimer*, Capitaine *Claas Hendrik*, venant de Liebaw, chargé de 90 balles, 269 petites balles de chanvre; de 2 ballots de lin; — de 5 futailles de cire; — de 120 nates pour greniers; — de 28 planches de ſapin; — le Smac Hollandois le *jeune Sloep*, Capitaine *Jntye Heeres Sloep*, venant d'Amſterdam, chargé de 500 barbues; — de 1032 barres de fer; de 193 barrils de cauris; — d'une balle de marchandiſes; — de 2 barrils de broſſes; — de 3 barrils de vif-argent; — de 2000 ℔ de bois de teinture; — de 14 futailles d'huile de poiſſon; — de 6 barriques de ſouffre en canon; — de 6 barriques d'huile de baleine; — d'un paquet de baleine; — le Navire le *Jaſon*, Capitaine *Guerrier*, venant du Cap François; — le Navire *l'Amitié*, Capitaine *Hennequin*, venant de la Martinique; — le Navire le *Comte de Cheſſy*, Capitaine *J. Thou*, venant de la Martinique & de la Guadaloupe; — le Navire *l'aimable Henriette*, Capitaine *Maniable*, venant de Leogane, chargés de 436 barriques, 39 tierçons, 28 quarts de ſucre brut, terré & commun; — de 324 barriques, 227 tierçons, 450 quarts, 248 ſacs de caffé; de 78 boucauds, 18 barriques, 58 quarts de caffé du Cap, peſant 138000 ℔; — de 24 quarts, 18 ſacs de cacao; — de 10 barriques, 4 quarts, 1 ancre d'indigo; — de 6 barriques, 1 quart d'indigo du Cap, peſant 2000 ℔; — d'un coffre, 3 quarts, 1 barril de caret; — de 481 balles & ballots de coton; — de 1014 billes de bois de Gayac; — de 6 paquets d'écorce de Gayac; — d'un barril & 6 caves de ſirops; le Navire *l'Hercule*, Capitaine *Jurrians*, venant d'Alicante, chargé de 165 balles de ſoute & de 40 balles d'amandes; — le Senau les deux *Sœurs*, Capitaine *Leclerc* venant de Cette, chargé d'environ 24 tonneaux de vin pour le Havre, le reſte

du chargement pour Rouen. Ce Navire eſt parti de Cette le 11 Juin dernier. Le Capitaine rapporte qu'il a été viſité dans la Méditerrannée par 2 petits Corſaires Algériens qui lui ont demandé du vin, du pain & de l'eau; que, contrarié par les vents, il a relâché à Gibraltar, où il dit avoir appris par des Capitaines François qui y étoient auſſi en relâche, que 4 Frégates Eſpagnoles avoient fait une expédition ſur les côtes de Barbarie, proche de Tetuan, dans laquelle les Eſpagnols diſent avoir brûlé pluſieurs Corſaires, & détruit un Fort.

La quantité de Corſaires que les Saletins ont en Mer, & les priſes qu'ils viennent de faire, ont déterminé le Sr. *Pierre Leclerc*, Capitaine du Navire le *Mercure*, qui étoit prêt à faire voile de ce Port pour Cadix, à différer ſon départ juſqu'au 20 Septembre prochain.

NAVIRES *en armement.*

Le Brigantin Suédois, L'ANNE SOPHIE, de 140 tonneaux, armé de 6 canons, 12 hommes d'équipage, commandé par OLOFF SKOGLEEND, muni d'un nouveau paſſeport Turc, pour les *Saletins*, *Algériens*, *Tuniſiens* & *Maroquins*, eſt en charge en ce Port pour aller en droiture à Liſbonne, & partira dans le courant de Septembre prochain. Ceux qui voudront y paſſer, ou faire charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront à Rouen, à MM. LEZURIER *oncle & fils*. Au Havre à M ANDRÉ LIMOZIN.

☞ Le Navire L'ÉTOILE DU NORD, de 180 tonneaux, armé de 6 canons & autres menues armes à proportion, 20 hommes d'équipage, Capitaine *L. Clouet*, eſt actuellement en charge au Port du Havre pour St. Marc & le Port au Prince, en paſſant par le Cap, & partira à la fin d'Août 1764, ou dans les premiers jours de Septembre; ce Navire eſt très-commode pour les paſſagers. Ceux qui voudront y paſſer ou y charger des marchandiſes à fret, s'adreſſeront au Havre à M. LEROUX; à Paris, à M. PUECH, rue St. Sauveur, près la rue des deux portes, chez M. LADMIRAL.

DE ROUEN *le 17 Août 1764.*

PRIX *courant de quelques marchandiſes au cent qui ont varié.*

Soute d'alicante, 25 ℔ 10 ß à 27 ℔ 10 ß; d°. de Carthagene, 25 ℔; — huile très-fine du Port Maurice, 58 ℔; — d°. fine ordinaire du même Port, 56 à 57 ℔; — d°. demi-fine, 55 ℔; — d°. fine de Provence, 50 ℔; — d°. commune, 49 ℔; — d°. de Seville, 50 ℔; — d°. de baleine d'Hollande, 185 ℔ la *barrique*; — d°. de morue, pêche Françoiſe, 205 ℔ *idem*; — d°. du Canada, 175 ℔; *idem* — d°. de lin, 80 ℔ le *barril*; — d°. de Rabette, 55 ℔ le *barril*.

MARCHANDISES *à la livre.*

Baleine d'une aune, coupe de Rouen, 6 ℔ 5 ß; — d°. ¾, 5 ℔; — d°. demi-aune, 4 ℔ 10 ß; — d°. d'une aune, coupe d'Hollande, 5 ℔ 5 ß; — verdet ou verd de gris, 34 à 40 ß.

PRIX *des toiles.*

Toiles écrues, fleurets, blancard, au nombre de 200 piéces, 162 ℔; — d°. blanches, 169, & tenues à 170 ℔.

PRIX *des grains.*

Bled froment le meilleur, 8 ℔; — bon bled froment, 7 ℔ 10 ß; — petit bled froment, 7 ℔; — bled Champart, 6 ℔ 10 ß; bon méteil, 6 ℔; — petit méteil, 5 ℔ 10 ß; — ſeigle, 4 ℔ 10 ß; — orge, 5 ℔; bonne avoine, 6 ℔ 15 ß; — petite avoine, 6 ℔ la *mine*, peſant 50 ℔ *poids de marc*.

COURS *des Aſſurances à Rouen le 17 Août.*

De Rouen à Marſeille, 10 p $\frac{0}{0}$ (*a*); — à Liſbonne & à Cadix, 4 p $\frac{0}{0}$, — à St. Malo & à Morlaix, 1 $\frac{1}{4}$ à 1 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; — à Nantes, 1 $\frac{1}{2}$ à 1 $\frac{3}{4}$ p $\frac{0}{0}$; — à Bordeaux, à Bayonne & à la Rochelle, 1 $\frac{3}{4}$ à 2 p $\frac{0}{0}$; — à Hambourg, 2 $\frac{1}{4}$ p $\frac{0}{0}$; — à Dantzic, à Peteſbourg & à Stockholm, 2 $\frac{1}{4}$ à 2 $\frac{1}{2}$ p $\frac{0}{0}$; —

(a) *Ce ſont les courſes que font les Saletins qui occaſionnent ce ſurenchériſſement.*

à Dublin & à Corck, 2 à 2 ¼ p °/°; — à Londres, 1 ½ à 1 ¾ p °/°.

Du Havre à St. Domingue, à la Martinique & à la Guadaloupe, 2 ¾ p °/°; — aux Cayes St. Louis, 3 p °/°; — à Alicante, à Carthagene, à Livourne, à Malaga & a Gênes, 10 p °/°. On trouveroit difficilement à ſe faire aſſurer à ce prix pour ces cinq derniers Ports.

Le Navire le *St. Charles*, Capitaine Cleret, parti de ce Port pour Cadix, s'eſt crevé ſur ſon ancre en deſcendant la riviere à Vilquier près de Caudebec. Par la viſite qu'on a faite auſſitôt l'accident arrivé, on a trouvé environ 2 pieds d'eau dans le fond de cale, la mer qui a baiſſé immédiatement après, a procuré l'écoulement de la plus grande partie de cette eau. On l'a totalement déchargé, & les marchandiſes qui n'ont point été mouillées, ont été miſes dans un magaſin, on a renvoyé les autres à Rouen pour pour y remédier.

Le Capitaine *Jurians*, commandant un Navire arrivé depuis 2 jours au Havre, rapporte qu'ayant relâché à Gibraltar, il y a vu arriver pendant ſon ſéjour un Chebec ſaletin de 22 canons, pris & conduit dans ce Port par un Vaiſſeau de guerre Eſpagnol.

De S. Valery, *le* 16 *Août* 1764.

Il eſt entré dans ce Port pendant les 15 premiers jours du mois d'Août, les Navires *l'Ange Gabriel*, Capitaine *J. Buſſy*; le *Victorieux*, Capitaine *J. Leroux*; — le *St. Eſprit*, Capitaine *L. Moiſſeau*, venant de Marennes, & la *Suzanne*, Capitaine *O. Henry*, venant de Seudres, tous quatre chargés de ſel; — le *Comte de Cayeux*, Capitaine N. *Duhamel*, venant de Caen, chargé de beurre & de papier; — la *Jalouſie*, Capitaine M. *Boucher*, *venant* d'Oſtende, chargé de couperoſe; — l'*Anonime*, Capitaine *Louis Perre*, & le Sr. *Jean*, Capitaine *J. Blavet*, venant de la Rochelle, chargés d'eau-de-vie & de ſucre; — la *Bénédiction*, Capitaine J. *Coaper*, & le *Pont-neuf*, Capitaine *Jacques Philippes*, venant de Neuf-Châtel, chargés de charbon de terre; — le *jeune Stant*, Capitaine *O. E. Viſſer*, & le *Monde renverſé*, Capitaine *J. Seres*, venant de Dantzic, chargés de caſſeaux; — le *Roi David*, Capitaine *Charles le Vaſſeur*, venant de Porto, chargé de ſumac; — la *Marie-Suzanne*, Capitaine *L. Perre*, venant du Havre, chargé d'huile & de ſavon.

De Nantes, *le* 18 *Août* 1764.

Cours *des grains qui ont varié.*

Froment d'Amont nouveau, 130, 128 à 125 ℔ le *tonneau*, peſant 2280 ℔ *poids de marc*; — d°. d'Orléans vieux, 148 à 145 ℔; — d°. nouveau, 130 ℔.

Arrivée de Navires.

Il eſt entré dans ce Port les Navires *l'aimable Julie*, Armateur M. Duſſoult, Capitaine le S. Langlade, venant du Port au Prince; — la *Gloire*, Armateur M. Laſnier, Capitaine le S. Guillemot, & la *Henriette*, Armateurs MM. Kerangon & Durand, Capitaine le S. G. Cadoud, venant tous deux de la Guadaloupe; — la *Brillante*, Armateur M. Eſpivent de la Villeboiſnet, Cap. le S. Fradin, venant de Leogane chargés de 1076 barriques, 11 quarts de ſucre brut; — de 992 barriques, 49 quarts de ſucre terré & tête; de 6 boucauds, 73 barriques, 246 quarts, 7 ſacs de caffé; de 11 futailles, 15 barriques, 8 quarts d'indigo; — de 206 balles, 85 ballots de coton; — de 2 quarts de caret; — de de 21 cuirs en poil; — de 18 barrils ou caiſſes de liqueurs, ſirop & confitures; — de 79 ſacs de gingembre; — de 19 ſacs de cacao; — de 33 Madriers de bois des Iſles.

Depart *de Navires.*

Le Navire la *Maréchale de Luxembourg*, de 300 tonneaux, Armateur M. Periſſel, Capitaine le S. Fautrel, eſt parti pour le Cap.

Navires *en armement.*

Le *Roi Guinguin*, de 250 tonneaux, Armateurs MM. Broudou, pere & fils, Capitaine le S. Gaugy, eſt en charge pour Guinée.

L'Elizabeth, de 160 tonneaux, Armateur M. Laſnier, Capitaine le S. Creſpin, eſt en charge pour la Guadaloupe.

La *Sevre*, de 250 tonneaux, Armateurs MM. de Seigne, Drouin & Dulac, Capitaine le S. Peignon, eſt en charge pour le Cap.

On apprend dans le moment l'arrivée à Pimbeuf des Navires le *Ceſar*, venant de la Martinique, le *Maréchal de Lowendal*, venant du Cap, le *Comte de Clare* & *le St. Domingue*, dont on donnera le chargement dans un ordinaire prochain.

On a appris que les Négres de la côte de Juida-en-Afrique, qui ſont toujours en guerre avec leurs voiſins, leur ont fait dix mille priſonniers, ce qui accellerera beaucoup les cargaiſons des Navires Européens, qui font, en grand nombre, le commerce de la traite ſur cette côte.

De Paris, *le 22 Août 1764.*

M. Macé de Richebourg, Inſpecteur de MM. les Eleves de l'Ecole Royale Militaire, vient de compoſer un ouvrage des plus intéreſſans, qui a pour titre, Essai *ſur la qualité des monnoies étrangeres & ſur les différens rapports avec les monnoies de France.*

Ce Livre eſt compoſé de tables que l'auteur préſente au public, & dans leſquelles il a réduit à notre poids & à notre façon de compter toutes les monnoies eſſayées; elles font voir au premier coup d'œil quel eſt le poids des monnoies étrangeres, & les titres différens auxquels elles ſont fabriquées, cette connoiſſance ſuffiſant pour s'aſſurer de leur valeur intrinſéque.

Pour trouver, dit-il, le juſte rapport de la monnoie d'un Pays avec la monnoie d'un autre Pays, il eſt donc néceſſaire de calculer ſur la valeur intrinſéque : tous les calculs que l'on feroit ſur la valeur numéraire, ſeroient fautifs ou ſujets au changement comme elle.

L'Auteur y démontre avec préciſion la vérité de ces principes, en prenant comme il fait la valeur intrinſéque des monnoies, pour baſe de l'eſſai qu'il donne par ſes tables ſur les différens rapports des monnoies étrangeres avec celles de France : il a choiſi préférablement à tous les autres Etats, ceux d'Eſpagne & de Portugal, comme les dépoſitaires des mines, ſources d'où l'or & l'argent ſe répandent dans toute l'Europe; & l'Angleterre & la Hollande comme les Etats qui attirent, en concurrence avec nous, le plus beau de ces métaux par leur induſtrie & par leur commerce.

L'Auteur a ſçu réunir ſous un même point de vue, tout ce qui peut contribuer à faire connoître exactement, non-ſeulement le titre auquel les monnoies étrangeres ſont fabriquées, mais encore les poids en uſage dans les différens Pays, & leur rapport avec le notre; le poids de Semelle dont on ſe ſert pour faire les eſſais de l'or & de l'argent, la maniere d'exécuter ces eſſais, la matiere dont les coupelles ſont compoſées, la proportion de l'or avec l'argent pour les matieres monnoiées; & les parités réſultantes des valeurs intrinſéques pour les changes.

Le Gouvernement ayant approuvé cet ouvrage, en a ordonné l'impreſſion à l'Imprimerie Royale.

On le trouve à Paris chez Pancoucke, à côté de la Comédie Françoiſe; chez d'Espilly, rue St. Jacques; chez Tabary, grande ſalle du Palais, & chez l'Auteur, *rue des Prouvaires, la premiere porte cochere à gauche en entrant par la rue St. Honnoré.*

AVIS.

Sallins Dhieres en Provence, près la Ville de ce nom, à vendre; ils ont 1500 toiſes de longueur de l'Eſt à l'Oueſt, 600 toiſes de largeur du Nord au Sud, des magaſins pour mettre le ſel à l'abri. Plus, une baſtide affermée 1500 ℔, d'une grande utilité pour les Agens. Le terrein qui n'eſt pas employé à faire du ſel, peut ſe mettre en valeur, & l'eſt déjà en partie. Ces ſels ſont très-utiles au Pays, & les Fermes Générales en prennent chaque année 150000 minots. S'adreſſer à M. de Savigny, Notaire près la Comédie Françoiſe à Paris.

Prix *de l'or & de l'argent à Paris le 22 Août* 1764.

L'or fin, 98, 99 à 100 ℔ l'*once*; — l'or au titre, 82 à 84 ℔; — l'argent fin, 53 ℔ 10 ß le *marc*; — l'argent au titre à 11 *deniers* 10 *grains*, 51 ℔ 10 ß à 51 ℔ 15 ß le *marc*.

PIASTRES.

Le 11 Août, les piaſtres valoient à Marſeille, 48 ℔ 10 ß le *marc*; à Lyon le 14 Août, 48 ℔ 10 ß le *marc*; — à la Rochelle le 18 Août, 5 ℔ 5 ß 3 ₰ la *piéce*; à Paris le 22 Août, 48 ℔ 5 ß à 48 ℔ 7 ß 6 ₰ le *marc*.

FOURAGES.

Les foins vieux ont été vendus à la barriere St. Michel le Lundi 20 Août, 38 à 39 ℔ le *cent*; — les foins nouveaux ont été vendus le même jour, 36 à 37 ℔; le Mardi 21, les vieux, 39 à 40 ℔; — les nouveaux, 36 à 37 ℔; — le Mercredi 22, les vieux, 37 à 38 ℔; — les nouveaux, 28 à 29 ℔.

La paille nouvelle a été vendue au Fauxbourg St. Martin le 20 Août 15 & 16 ℔ le *cent*; — la vieille, 13 & 14 ℔; — le Mardi 21, la nouvelle, 16 à 17 ℔; — la vieille, 14 & 15 ℔; — le foin 28 & 30 ℔; — le Mercredi 22, la paille nouvelle, 15 à 16 ℔; — la vieille, 14 ℔ 10 ß le *cent*.

Etiage de la riviere de Seine.

La Riviere étoit le Lundi 20 Août, & le Mardi 21 à 1 pied 1 pouce; — le Mercredi 22 & le Jeudi 23, à 1 pied au-deſſus des plus baſſes eaux.

VOLAILLE ET GIBIER.

Prix de la volaille à Paris, le Mercredi 22 Août 1764.

	℔	ß	₰
Le Chapon gras, nouveau la piéce,		4	
La Poularde nouvelle,		3	
Le chapon vieux,		3	
La Poularde,		2	
Le Poulet gras, *mort*,		1	15
Le Poulet commun,			17
Le Poulet gras, *en vie*,			19
Le Poulet commun,			16
Le Caneton de Rouen,			
Le Canard *de paillier*,		1	
Le Faiſandeau,		4	
Le Levraut,		3	
Le Lapreau,		1	2
Le Ramier,		1	10
La Tourterelle,			
Le gros Pigeon *gras*,			15
Le Pigeon de voliere,			14
Le Pigeon noir,			10
Le Bizet,			6
La Perdrix,			15
La Caille de campag^e.			15
Le Dindon gras *mort*,		5	
Le Dindon commun,		3	
Le Dindon gras en *vie*,		3	
Le Perdreau gris,		1	4
Le Marcaſſin,		3	
Le Perdreau rouge,		2	
La Perdrix rouge,			17
La Caille nourrie,			10

PRIX DES GRAINS *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi 22 Août 1764.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔.	16		à	17		
pluſieurs ont vend.	10		à	15	15	
Froment nouv.	12		à	15		
Seigle *le ſep.* 225 ℔	7	10	à	8		
Orge, *le ſep.* 225	6	5	à	8		
Avoine *le ſep.* 110	16		à	19		
Avoine nouvelle	13		à	17		
Lentilles.	22		à	38		
Haricots.						
Poids verds	17		à	28		
Pois gris.	13		à	14		
Veſce.	10		à	12		
Féverolles	13					
Millet	19	10	à	21		
Chenevis	13		à	14		
Lin	28		à	32		
Navette	18		à	20		
Sarazin	7					
Senevé	42		à	55		
Farine blutée, *le boiſſeau*	21	ß 9 ₰	à	28	ß	₰
Remoulage	20		à	30		

PRIX DES GRAINS *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du 20 au 22 Août.*

	℔	ß		℔	ß	₰
Froment, *le ſept.*	15 ℔	10 ß	à	16 ℔	10	₰
pluſieurs ont vend.	13	10	à	15	5	
Orge.	6	10	à	6	15	
Veſce.	12	10				
Avoine *en ſacs*.	16	10	à	17	10	
Avoine *en banne*.	13	10	à	15		
Farine blutée, le ſac peſant 325 ℔	30		à	32		

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS A PARIS.

Août 1764.	*Du Lundi 20.*	*Mardi 21.*	*Mercredi 22.*	*Jeudi 23.*
Actions des Indes.	977 ½	975	972 ½	975
Emprunts de la Comp.	480	480	480	480
Promesses de la Comp.		5 ½	5 ½	
Actions des Fermes.	1030	1030	1030	1030
3e Loterie Royale.	799	799	800	799
Lots de la 3e Loterie.		5e. t. 5. 8e. 9e. t. 7 ¼.	5e t. 5. 8e 9e 7¼ 10e 1Be	6e t. 7 ½
Duplicata de la 3e.			72	
Amortissement.	2	1 ¾		2
2 ß p # du Dixiéme.		2	2 ¼ 2000	2
Annuités.	490	489	489	489
Coupons d'annuités.	97 ½	97 ½	97	97
Emprunt de 50 millions	6 ¾	7	7	7 ¼
Colonies, 1759.	8 ¼	8	8 ¼ 8	8
Récépissé des Monnoies				
Époques.	4e. 4 ½ 7e. 8. 11e. 11 ½	5e. 6. 7e. 8. 11e. 11 ½.	5e. 6. 6e. 7e. 8 8e. 12	4e. 4 ½. 6e. 7. 11e. 11.
Canada.	25		9e. 11 ½. 10e. 11. 22.	22.
CONTRATS.				
Sur la Ville.				
A 4 p °/°.				77
3 p °/° sur les Cuirs.	55		55	55
3 p °/° sur les Postes.				
Bretagne.				
Languedoc.				
Bourgogne.				
Sur le Clergé.				
Tailles. Glité de Paris.				
Tailles. de Province.				
CHANGES.				
Amsterdam.	56 5/8	56 ½	56 5/8	56 5/8
Londres.	30 15/16	30 15/16	30 15/16	30 15/16
Hambourg.	178	177 ¾	177 ½	177 ½
Madrid.	14 19	14 19	14 19	14 19
Cadix.	14 17	14 16 ½	14 16	14 16
Livourne.	94 ½	94 ½	94 ½	94 ½
Lyon, *Août*	½	½	½	½

AVIS.

Cette Gazette paroît deux fois par semaine, le Mardi & le Samedi : on y insere gratis *tous les Avis relatifs au Commerce. L'abonnement est de 24 ℔ par année. Il faut s'adresser pour le tout au Sieur* DUFRESNE, *Directeur général, au Bureau rue Monmartre. On prie d'affranchir le prix des abonnemens & des ports de lettres.*

Les personnes qui ne voudront point s'abonner, pourront les envoyer chercher au Bureau, à raison de 5 sols la feuille, contenant huit pages.

A PARIS, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont S. Michel. 1764.

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNÉE 1764. Du Samedi 18 Août.

RÉSUMÉ *des principaux articles d'exportation & d'importation, enrégistrés à la Douane de Londres du 26 Juin au 7 Juillet.*

EXporté 3000 quarters de froment, 560 dito de farine, 300 douzaines de bas; 2000 groſſes de jarretieres pour Liſbonne; 5000 onces d'argent pour Peterſbourg; 2053 aunes de toile à voiles pour Quebec; 845 quintaux de ſucre rafiné, pour l'Allemagne & la France; 30 quintaux de plomb pour le Levant; 96 dito, 1260 ℔ d'indigo pour le Sund; 367, 230 ℔ de tabac, 8536 quintaux de ſucre rafiné pour la Hollande & Hambourg; 467 quintaux de ris pour la Flandre; 27,857 ℔ de tabac pour la Suéde; pluſieurs marchandiſes de la valeur de 20, 350 ℔ pour Philadelphie & la Nouvelle Yorck; 114 quintaux de plomb pour Veniſe; 130 onces d'or monnoyé; 200 dito de vaiſſelle pour St. Vincent; 80, 087 ℔ de tabac pour Bruges, pluſieurs marchandiſes pour la valeur de 2850 ℔ ſterling pour la Jamaïque.

IMPORTÉ. 21,932 quintaux de ſucre; 8500 ℔ de coton; 9318 galons de rum, 150 quintaux de gingembre, 3910 ℔ de piment des Indes Occidentales; 5000 ℔ de laine filée de Hollande; 60, 300 dito de Hambourg; 4505 ℔ de coton de la Méditerrannée; 800 quintaux de chanvre de Ruſſie, 8300 ℔ d'indigo de France; 3116 ℔ de ſoie torſe d'Italie; 49 tonnes de vin d'Eſpagne & de Portugal; 246 quintaux de ris de la Caroline; 1072 galons d'eau-de-vie de Dunkerque; 2560 caſtors; 423 martinets, 196 renards de la Nouvelle York.

DE BAYONNE, *le 4 Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes.*

Réſine le *millier*, 42 ℔; — bray, 35 ℔; gaudron la *barrique*, 12 ℔ 10 ß; — planches de 9 pieds, 45 ℔; — planches de 8 pieds, 28 ℔ les 104 planches, toutes ces marchandiſes quittes de tous frais à bord des Navires.

Cacao des Caraques, 33 ß; — cacao de Maragnan, 16 ß 6 d; caffé, 13 ß; — poivre, 25 ß 6 d; — canelle, 11 ℔ 10 ß la ℔

Froment du Pays, 5 ℔ la *conque* peſant 65 ℔ poids de marc; — froment étranger, 4 ℔ 15 ß; — bled d'Inde, 4 ℔ 14 ß; — ſeigle, 3 ℔.

Les ſucres de toute eſpèce ſont rares ici, parce que l'on a preſque tout enlevé pour la foire de Pampelune.

Les Navires des Capitaines *Laſalle* & *Daraſſe* ſont au bas de la riviere pour ſuivre leur deſtination au Cap François.

Il y a 4 bateaux plats, chargés de bois de conſtruction pour le compte du Roi, prêts à partir pour Bordeaux.

On écrit de Cadix que les Saletins ont pris 2 Navires allant à Marſeille.

DE LA ROCHELLE, *le* 11 *Août* 1764.

Il n'y a aucune variation de prix ſur les denrées des Colonies. La pluie qui a tombé ici cette ſemaine, a fait beaucoup de tort aux marais ſalans, & ôte l'eſpérance

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

de faire encore du ſel cette année ; celui de Chaudiere eſt monté à Seudres à 550 ℔, & le blanc à 630 ℔, & il y a tout lieu de croire que le prix en augmentera.

Il n'y a rien de nouveau de la Mer. L'eau-de-vie de cette Ville vaut, 86 à 87 ℔ ; celle de Cognac, 76 à 77 ℔ ; — celle de Saint Martin, 96 ℔ ; — & celle d'Olleron, 82 à 83 ℔ les vingt-ſept *veltes*.

Le froment nouveau, 170 à 166 ℔ le *muid*, peſant environ 2200 ℔ *poids de marc* ; — orge, 83 à 80 ℔ ; — ſeigle, 110 à 106 ℔ ; — avoine, 60 à 56 ℔ le *muid*.

EXTRAIT *d'une lettre de la Bretagne, écrite au Directeur de la Gazette.*

Tous les Négocians doivent lire avec plaiſir les articles intéreſſans ſur le commerce, ſur tout ceux qui les mettent à portée de connoître quelques-unes de ſes branches négligées ou ignorées. Rien ne le prouve mieux que la lettre d'Angoulême que vous avez inſérée dans la Gazette du 24 Juillet dernier N°. 59, concernant la graine de lin que les Hollandois tirent de Cognac, & qu'ils font enſuite repaſſer en Normandie & dans notre Province. Ce commerce eſt très-conſidérable en Bretagne, car il y entre année commune 40 mille piéces, tant barrils que ſacs de graine de lin venant d'Hollande.

Les Hollandois tirent pareillement de cette graine de Morlaix & d'autres endroits de cette Province, une partie eſt embarquée à Roſcoff, petit Havre près de Morlaix, d'où elle eſt conduite en Hollande, & revient après en Bretagne & ailleurs. Un fait que je vais rapporter, juſtifiera ce qui a été dit par l'Auteur de la lettre d'Angoulême, & ce que j'avance moi-même.

Un de mes amis venant de Morlaix m'a aſſuré qu'il y a environ deux ans qu'un Correſpondant de ladite Ville, chargé de faire un envoi de cette graine en Hollande, perdit une des clefs de ſes magaſins, on la chercha, mais inutilement. Le Tonnelier l'avoit laiſſé tomber dans un barril de graine de lin faiſant partie du ſuſdit envoi, dans lequel barril elle fut retrouvée au retour que l'on en fit d'Hollande à Morlaix. Le Correſpondant ainſi que tous ceux qui travailloient ſous ſes ordres, la reconnurent. Mon ami étoit préſent lors de cette reconnoiſſance.

Il ſeroit étonnant qu'après des vérités ſi bien démontrées, les Négocians n'ouvriſſent point les yeux ſur une branche de commerce d'une ſi grande conſéquence.

DE S. MALO, *le 8 Août* 1764.

PRIX *de quelques marchandiſes des Iſles.*

Sucre, premiere qualité, 55 à 56 ℔ ; — 2e. 50 à 52 ℔ ; — 3e. 46 à 48 ℔ ; 4e. 44 à 45 ℔ ; — commun, 40 à 42 ℔ ; — brut, 39 à 40 ℔ le *cent*.

Caffé verd, 12 à 13 ß ; — caffé jaune, 11 à 13 ß ; — indigo cuivré, 5 ℔ 15 ß à 5 ℔ 5 ß ; — mélangé, 6 ℔ 10 ß à 5 ℔ 10 ß.

Ce Port va bientôt ſe garnir de marchandiſes, ainſi MM. les Spéculateurs peuvent donner leurs ordres. Il eſt certain que les denrées de l'Amérique & d'ailleurs parviennent ici à meilleur compte qu'en aucun autre endroit.

Il eſt entré ici le 4 du courant, le Navire la *Marie-Joſeph*, de ce Port, venant de St. Domingue, Capitaine Dubois, Armateur M. *Pierre Beaugeard* ; ſa traverſée n'a été que de 34 jours. Son chargement conſiſte en 209 barriques, 16 quarts, 1 barril de ſucre terré ; — 6 barriques de ſucre brut ; — 38 barriques, 57 quarts, 1 barril, 2 ſacs de caffé ; — 1 balle & 2 ſacs de coton ; — 12 caves de ſirop ; — 7 barrils de citrons ; — 2 caiſſes de confitures ; — 50 bouteilles de liqueurs.

DE NANTES, *le* 11 *Août* 1764.

PRIX *des marchandiſes à la* ℔ *poids de marc*.

Indigo cuivré de S. Domingue, 5 ℔ 10ß à 5 ℔ 15 ß ; — mélangé bleu, violet & cuivré, 6 ℔ 10 ß ; — violet pur, 7 ℔ 10 ß ; bleu pur, 8 ℔ 10 ß ; — en poudre, 3 ℔ 10 ß ; — l'indigo ſe vend, *tare nette*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — cochenille criblée, 25 ℔, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait* ; — cacao guayaquil, 1 ℔, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait* ; — des Caraques, 1 ℔ 10 ß, *tare nette*, *trait*

idem; — morfil ou dents d'éléphans assorties, de 15 à 20 ℔ *à la raie* 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*, 3 ℍ 8 ß; — caret ou écailles de tortue, 11 ℍ 10 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$.

Marchandises à la ℔ *à l'Entrepôt acquittées.*

Caffé Moka, 2 ℍ 6 ß, *tare & trait*, 17 ℔ *par balle*; — caffé de Bourbon jaune en simple jonc, 16 à 18 ß, *tare & trait*, 6 ℔ *par balle*; — d°. en double jonc, 14 à 16 ß, *tare & trait*, 7 ℔ *par balle*; — d°. refait ou bénéficié en simple jonc, 13 à 15 ß, *tare & trait*, 6 ℔ *par balle*; — caffé de la Martinique, petit grain verd clair, 18 à 20 ß, *tare nette* 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — caffé de St. Domingue, grain jaune, 14 à 16 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — thé boé en grosses caisses, 3 ℍ 5 ß, *tare & trait*, 65 à 77 ℔ *par balle*; — thé verd supérieur, en doubles caisses, 5 ℍ 8 ß, *tare & trait*, 35 a 41 ℔.

Marchandises à la livre non acquittées.

Poivre en balle d'environ 400 ℔, 1 ℍ 6 ß 6 d., *tare & trait*, 17 ℔ *par balle*; — piment ou têtes de cloux en barriques, 17 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — girofle, 10 ℍ 5 ß; — muscade, 9 ℍ 5 ß, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — chocolat apprêté, 1 ℍ 4 ß; — chocolat apprêté à la canelle, 2 ℍ 8 ß; — cire jaune de Bretagne, 1 ℍ 18 ß; — d°. blanche en tablettes, 2 ℍ 8 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait pour ces quatre articles*; — bougie jaune de Bretagne, 1 ℍ 18 ß à 2 ℍ 10 ß; — d° du Mans supérieure, 2 ℍ 8 ß; baleine coupée, 5 ℍ 5 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — fil de Bretagne, 1 ℍ 10 ß, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; laine d'Irlande, 2 ℍ 10 ß à 2 ℍ 5 ß, *tare & trait*, 6 p $\frac{0}{0}$; — coton filé de l'Inde, 3 ℍ 15 ß, *tare écrite*, 2 p $\frac{0}{0}$ de *trait sur le net*; coton fin filé de Baza, 2 ℍ 10 ß, *tare & trait*, 12 ℔ *par balle*; — coton de Jérusalem, 1 ℍ 10 ß, *tare & trait*, 14 ℔ par balle.

Marchandises à la livre acquittées.

Peaux de veaux corroyées de 18 à 20 ℔ la douzaine, 1 ℍ 2 ß à 1 ℍ 3 ß, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$ pour l'étranger; — de 20 à 25 ℔, 1 ℍ 3 ß à 1 ℍ 5 ß; — de 35 à 40 ℔, 1 ℍ 4 ß à 1 ℍ 6 ß; — de 45, 50 à 60 ℔, 16 ß 6 d. à 18 ß 6 d.

Marchandises au cent poids de marc.

Sucre terré ou cassonade, premiere sorte, 60 ℍ; — seconde sorte, 58 ℍ; — troisiéme sorte, 55 ℍ; — quatriéme sorte, 46 ℍ; — brut, premiere sorte, 35 ℍ; — seconde sorte, 30 ℍ; — troisiéme sorte, 28 ℍ; — inférieur ou quatriéme sorte, 25 ℍ *tare & trait* 17 p $\frac{0}{0}$; — sucre verquois, 27 ℍ *tare & trait*, 13 à 15 p $\frac{0}{0}$; — sirop mélasse, 15 ℍ, *tare & trait* 11 p $\frac{0}{0}$; sucre en pain de 4 & 6 ℔ en papier 72 ℍ, *tare & trait*, 3 p $\frac{0}{0}$; huile d'olive fine du Port Maurice, premiere qualité, 56 ℍ, *tare & trait* 18 p $\frac{0}{0}$; 2e. qualité, 54 ℍ; — huile de Provence, premiere qualité, 55 ℍ; — seconde qualité 50 ℍ; d°. grasse épurée de Féve, 44 ℍ 10 ß; — huile de lin, 38 ℍ, *même tare & trait*; — miel de Bretagne, 15 ℍ, *tare & trait*, 75 ℔ *par barrique*; — beurre de Bretagne, 42 ℍ 10 ß, *tare nette*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — bois de Campêche en buches, coupe d'Espagne, 20 ℍ, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — bois de Fernambouc, 60 ℍ, *même trait*; — bois de Ste. Marthe, 15 ℍ; — bois de fustel, 16 ℍ; — coton en laine de S. Domingue, 160 ℍ, *tare & trait*, 6 p $\frac{0}{0}$; — coton de la Guadaloupe, 150 ℍ; — coton de Smyrne, 120 ℍ; — morue seche, selon ses qualités diverses, 30 ℍ, *tare & trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — savon marbré, 36 ℍ 10 ß, *tare écrite*, 3 ℔ sur *tare par caisse*; — gomme du Sénégal, 85 ℍ, tare nette, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — couperose verte, 7 ℍ 10 ß, *tare & trait*, 13 p $\frac{0}{0}$; — blanc de ceruse, 26 ℍ, *tare écrite*, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — chanvre d'Auvergne, 26 ℍ 10 ß, *trait* 1 p $\frac{0}{0}$; — chanvre du Pays, 26 ℍ; — galle en sorte, 210 ℍ, *trait*, 4 p $\frac{0}{0}$; — alun de Rome, 44 ℍ 10 ß, *tare nette*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — alun de roche, 40 ℍ; — ris de la Caroline, 18 ℍ; — amidon du Pays, 20 ℍ; — azur, 72 à 100 ℍ, *tare & trait*, 36 ℔ *par barril*; — amandes douces en coques du Levant, 41 ℍ, *tare nette*, 1 p $\frac{0}{0}$ de *trait*; — d°. cassées, 55 ℍ; souffre en gros canons, 17 ℍ 10 ß, *tare nette*, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — cloux à barriques, 26 à 41 ℍ; — cloux à selliers & à ardoises, 41 à 50 ℍ; — cuirs de bœufs, chaque cuir pesant de 33 à 50 ℔, 90 à 150 ℍ; peaux de veaux du Pays seches en poil, selon le poids, 178 à 180 ℍ; — cuirs des Isles de 17 à 20 ℔ à la raie, 150 ℍ, *trait* 4 p $\frac{0}{0}$; — d°. tannés de 18, 20 & 25 ℍ, 55 ß. tare 1 p $\frac{0}{0}$.

Marchandises au millier.

Plomb des mines d'Angleterre, 270 ℍ, *trait*, 1 p $\frac{0}{0}$; — fer assorti d'Espagne, 180 ℍ; — résine de Bayonne en pain, 44 ℍ, *trait*, 2 p $\frac{0}{0}$.